

Claude MOULIN (Canada)

**Les grandes lignes du développement
du tourisme culturel au Canada**

En 1919 le gouvernement fédéral établit la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et développa une politique. Cette commission recommandait l'acquisition, la promotion et le développement futur des sites historiques. Jusque dans les années 1930 les efforts étaient restreints aux plaques commémoratives. Plusieurs des vieux forts furent transférés aux Parcs nationaux qui en assuraient la maintenance. Plus tard un projet de reconstruction fut entrepris. Il s'agissait de la Forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse déclarée Parc Historique et ouverte au public. En 1969 grâce à Louisbourg et plusieurs autres sites, les Canadiens démontrèrent leur grand intérêt pour leur passé et dans les dix années qui suivirent Parcs Canada débloqua des budgets pour l'acquisition de propriétés. A l'heure actuelle Parcs Canada s'occupe de 75 parcs historiques d'un océan à l'autre, de neuf canaux historiques et de plus de 600 plaques commémoratives. Ce service conserve, met en valeur et anime les lieux historiques existants. Il fait partie intégrante du mouvement de développement du tourisme culturel canadien. Le tourisme depuis les années 70 a contribué fortement à cet intérêt nouveau pour la culture, le patrimoine, la dimension artistique du pays.

En 1976 l'ICOMOS présentait la Charte du tourisme culturel, signée par un grand nombre d'organismes de tourisme. En 1978 l'Association technique du tourisme et le Conseil des monuments et des sites du Québec préparent un projet de déclaration québécoise sur le tourisme culturel (comité de promotion du tourisme culturel) en vue de la présentation d'un bilan à l'Organisation mondiale du tourisme dans le cadre des préparatifs de la Charte mondiale du tourisme (1980).

Ce projet s'inscrivait dans une réflexion entreprise au Québec dans le cadre du Livre Blanc sur la culture, du Livre Vert sur les loisirs et du Sommet touristique.

Du moment où au début des années 80 des études ont démontré que le tourisme culturel pouvait être bénéfique et rentable au plan économique, le terme est devenu familier à tous. Dans un pays multiculturel on a fait rapidement le lien entre tourisme, culture et multiculturalisme. Le moment était venu au Canada de travailler au développe-

ment d'un tourisme «nouveau style» qui s'attache aux caractéristiques traditionnelles locales et régionales, qui goûte et apprécie les valeurs monumentales et architecturales, qui saisit l'esprit et le génie du lieu.

Ainsi la relation tourisme / monuments / culture est devenue intense et parfois critique. Il est maintenant nécessaire de créer un terrain d'entente, de développer des bases nouvelles pour que les responsables touristiques et les responsables culturels puissent dialoguer. Il est important également de réfléchir davantage sur le phénomène touristique dans le contexte culturel et particulièrement son développement au niveau de la pratique individuelle ainsi que de ses effets sur les communautés.

Les provinces telles que la Colombie Britannique, l'Alberta, l'Ontario, le Québec, le Nouveau Brunswick ont défini des approches de développement d'un tourisme culturel. La Colombie Britannique sur l'île Vancouver accentue par exemple ses efforts sur la région Duncan — Chemainus avec la création d'un écomusée et la mise en place de produits touristiques régionaux qui font partie du patrimoine culturel local. L'Alberta a lancé «Community Tourism Action Plan» et s'oriente davantage vers un tourisme qui dégage l'identité, le sens du lieu et le genius loci, protégeant par là même les ressources patrimoniales tangibles et intangibles.

Toutes ces actions et ces réflexions au niveau du développement touristique basé sur le patrimoine ont poussé le Comité national ICOMOS sur le tourisme culturel à réfléchir et à travailler sur la définition et la signification du tourisme culturel au Canada afin de pouvoir, après la publication des commentaires, produire une charte canadienne du tourisme culturel.

Il est évident qu'au niveau international le Comité scientifique ICOMOS sur le tourisme culturel travaille au développement du tourisme et à la conservation du patrimoine et des sites et monuments visités ou qui vont l'être davantage dans le futur. Une nouvelle charte ICOMOS devrait être présentée, charte qui reflétera les progrès, les changements de la conservation, de la présentation, de l'interprétation du patrimoine vis-à-vis du tourisme.

Beaucoup est à espérer de cette recherche sur un tourisme de qualité qui facilite une utilisation sage et riche des ressources naturelles et culturelles, ressources non-renouvelables afin d'obtenir un développe-

ment touristique intégré et qui s'harmonise au développement soutenable (sustainable). Un travail important reste à faire au niveau du touriste, de son éducation et de ses possibilités de rencontre avec l'altérité. Là est également le défi. Comment intéresser, préparer le touriste de façon que son passage enrichisse le contexte social, culturel et économique au lieu de vandaliser, détruire, trivialisier et en fin de compte réduire la richesse propre de chaque région, site ou monument?

D^r Claude Moulin
Associate Professor University of Ottawa, Canada
Membre du Comité international ICOMOS
sur le tourisme culturel
Vice-présidente ICOMOS-Canada